

ACTION URGENTE

HAÏTI. DES CENTAINES DE PERSONNES SONT VICTIMES D'EXPULSIONS FORCÉES MENÉES AVEC VIOLENCE

En Haïti, des centaines de personnes qui s'étaient retrouvées sans abri après le séisme de janvier 2010 sont actuellement victimes d'une opération violente visant à les expulser de force de leurs abris de fortune, à laquelle participent des policiers.

Les habitants de Lanmè Frape, un secteur de Canaan, une zone d'habitat précaire située sur le territoire de la municipalité de Cabaret (banlieue nord de Port-au-Prince, la capitale), ont vu leurs modestes logements détruits à plusieurs reprises par des policiers accompagnés d'hommes armés. Ils ont expliqué à Amnesty International avoir été attaqués plus de 10 fois au cours des 18 derniers mois. Plusieurs d'entre eux auraient également été arrêtés pour des motifs fallacieux et maintenus jusqu'à un mois en détention. **Deux cents familles vivent encore dans la zone de Lanmè Frape, sur les 600 qui y étaient installées avant le début des expulsions forcées.**

D'après les habitants, des policiers accompagnés d'hommes armés sont arrivés le 31 août et ont commencé à détruire leurs abris. Ils sont revenus le 4 septembre avec un tracteur et les démolitions se sont poursuivies. Au total, 393 logements ont été détruits. Le 18 septembre, les abris que les habitants étaient parvenus à reconstruire ont de nouveau été démolis par des policiers et des hommes armés. À chaque fois, les biens des résidents ont été volés, y compris des matériaux de construction et des marchandises. Les résidents dépendent de la vente de ces marchandises pour vivre.

Le secteur de Lanmè Frape fait partie d'un ensemble de terrains déclaré d'« utilité publique » deux mois après le séisme de 2010 par le gouvernement de l'époque. Des dizaines de milliers de personnes ayant perdu leur foyer lors du tremblement de terre se sont installées là, mais beaucoup sont confrontées à des expulsions forcées à l'initiative de personnes affirmant être propriétaires de ces terres. Les habitants de Lanmè Frape ont expliqué à Amnesty International qu'ils n'avaient jamais reçu d'avis d'expulsion. Ils ont porté plainte auprès du parquet, de la police, du ministère de la Justice et du Sénat. Ils ignorent toutefois si une enquête a été ouverte.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- priez instamment les autorités haïtiennes de veiller à ce que les habitants de Lanmè Frape ne soient pas expulsés en dehors de toute procédure légale, sans préavis suffisant ni consultation, et de garantir que toutes les personnes concernées bénéficient d'une solution de relogement adéquate ;
- demandez que soit menée une enquête sur les allégations d'arrestations arbitraires et de mauvais traitements qu'auraient subis des habitants de Lanmè Frape aux mains de la police ;
- appelez vivement les autorités à chercher des solutions durables aux besoins d'hébergement des habitants de Lanmè Frape et des centaines de milliers de personnes qui vivent encore dans des camps de fortune.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 NOVEMBRE 2013 À :

Ministre de la Justice et de la Sécurité publique
Jean Renel Sanon
18, avenue Charles Summer
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : secretariat.mjsp@yahoo.com
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Directeur général de la Police Nationale d'Haïti
Godson Orélus
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : godore68@hotmail.com
Formule d'appel : Monsieur le Directeur,

Copies à :

Ministre chargée des Droits humains et de la Lutte contre la pauvreté extrême
Rose-Anne Auguste
33, Boulevard Harry Truman
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : rosanne.auguste@primature.ht

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Haïti dans votre pays.
Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HAÏTI. DES CENTAINES DE PERSONNES SONT VICTIMES D'EXPULSIONS FORCÉES MENÉES AVEC VIOLENCE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Selon les estimations, plus de trois ans et demi après le séisme dévastateur de janvier 2010, 278 000 personnes vivaient encore dans des camps de fortune. Près de 30 % d'entre elles risquent d'être expulsées de force.

Beaucoup de familles victimes d'expulsion forcée ont reconstruit leurs abris quelques kilomètres plus loin, à la périphérie nord de Port-au-Prince, dans la zone d'habitat précaire de Canaan. D'après les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations, environ 70 000 personnes déplacées par le tremblement de terre vivent dans de grandes zones d'habitat précaire à Canaan et dans ses environs. Ces sites, qui n'ont ni eau courante, ni installations sanitaires, continuent de croître avec l'arrivée de nouvelles victimes d'expulsions forcées.

Canaan est situé sur une grande étendue de terre que l'ex-président René Préval a déclarée d'« utilité publique » deux mois après le séisme. Cependant, le statut du terrain reste peu clair et les familles qui s'y sont réinstallées n'ont aucune sécurité d'occupation.

Noms : 200 familles

Hommes et femmes

AU 291/13, AMR 36/020/2013, 18 octobre 2013